

Rapport P-417 A de la commission des pétitions chargée d'examiner la pétition P-417 du 3 mars 2020: «Pour que le square situé à l'angle Rue Liotard et Avenue Wendt, ainsi que les espaces adjacents deviennent un lieu de convivialité».

CONCLUSIONS

(acceptées par le Conseil municipal lors de la séance du 27 avril 2021, dans le rapport P-417 A)

Le Conseil municipal renvoie la pétition P-417 au Conseil administratif.